



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

1, impasse des oliviers

34480 – MAGALAS

Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.fr/>

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Mars 2021

Compte -tenu des contraintes sanitaires liées au Covid-19 le Comité Départemental de l'Hérault de la Fédération Française de Cyclotourisme (Codep 34) a tenu son Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2020 en deux phases :

*1° par un vote électronique concernant les rapports statutaires et le renouvellement des membres du Comité Directeur en vue de la nouvelle Olympiade 2021-2024

*2° par une réunion en visioconférence qui s'est tenue le samedi 13 Mars 2021 de 10h. à 12h., selon l'ordre du jour précédemment diffusé.

Tous les clubs du Département et le représentant des Membres Individuels licenciés ont reçu une convocation officielle en bonne et due forme et ce dans les délais règlementaires.

Un dossier complet comprenant :

- *le rapport moral
- *le rapport d'activité
- *le compte de résultat au 31/12/2020
- *le budget prévisionnel 2021

a été transmis par courriel avant l'Assemblée Générale, ainsi que les fiches de candidatures pour le renouvellement du Comité Directeur et les professions de foi des candidats.

Le présent document constitue le corps du procès-verbal de la séance. Il est complété par 2 pièces jointes et par une annexe :

Pièce jointe 1 : programme pour la nouvelle Olympiade

Pièce jointe 2 : Réponses aux questions écrites

Annexe : diaporama de présentation utilisé en séance.

Introduction de l'Assemblée

1 Accueil des participants

Jacques Clamouse ouvre l'Assemblée à l'heure prévue et souhaite la bienvenue aux 25 personnes qui se sont connectées dont :

- ☐ Christian PROPONNET, membre du Comité Directeur de FF VELO représentant la Présidente Martine CANO.
- ☐ Raymonde LE PRIEUR responsable Féminines et Sécurité, Maurice BATUT responsable Tourisme, et Claude CLAMENS responsable Structures et Ecole Française Vélo, tous les trois du Coreg Occitanie
- ☐ Les Présidents ou les représentants des clubs suivants :
 - M. BASCOUL pour le Gazelec Béziers
 - G. MARCO pour les Audax Biterrois
 - C.ARNOLD pour l'entente SAMA CT Montpellier
 - P. PIERROT pour le P.L. St Jean de Védas
 - J. VEZINHET pour le V.C. Grabels
 - P. DEPART pour la Roue Libre Gignac
 - D. BARE pour le V.C. Agde

- P. HEREDIA pour le V.T.S.
 - J. DUSFOURS pour le C.C. Fabrègues
 - J.J. CARRERE pour le C.C. Vias
 - J. KLEIN pour le MUC
 - M. TURF pour le V.C. OPPIDUM Colombiers
 - J.P. MOLHO pour le V.C. ST Gely du Fesc club qui vient de nous rejoindre cette année
- Jacques Clamouse signale le caractère particulier de cette Assemblée Générale, qui se tient pour la 1^o fois en mode virtuel et donne l'ordre du jour.

2 Hommages posthumes

Avant d'entamer l'Assemblée Générale proprement dite Jacques Clamouse et Guy Estopina rendent hommage à Jean-Pierre Mainetti, Président des Titans Biterrois décédé brutalement à l'âge de 69 ans et à Raymond Henry, un passionné du vélo, qui bien que résidant dans le Vaucluse avait de nombreuses attaches dans notre département. Il était l'auteur de 3 volumes retraçant l'histoire de notre Fédération et également d'un livre sur Vélocio.

3 Discours introductif de Jacques Clamouse

J. Clamouse remercie les membres du Codep qui ont travaillé à ses côtés pendant la dernière Olympiade, et en particulier JM Pons et G Ibars qui ont décidé de se retirer, et souhaite la bienvenue au nouvel entrant M. Caujolle.

Pendant cette année 2020 pleine d'incertitudes de craintes de peurs et de restrictions le Codep a poursuivi son rôle en informant régulièrement les clubs à chaque étape de la pandémie en répercutant les consignes sanitaires afin que celles-ci soient appliquées avec le plus de rigueur possible. Le Codep a en septembre proposé une organisation des « points café » en accord avec les consignes sanitaires assurant la sécurité des organisateurs et des participants.

Cette année 2020 trois randonnées ont été organisées avant le début du confinement et une quatrième dans des conditions d'organisations parfaitement maîtrisées par le club la Roue Libre de Gignac en total accord avec les consignes préfectorales.

Deux points café ont eu lieu cette année, remarquablement organisés l'un à Bessilles par le club VTS et l'autre à Cournonterral par le CC de Fabrègues. Merci à ces 2 clubs et à leur Président pour leur engagement au service du Vélo.

Après l'organisation du Congrès Fédéral en 2015 à Montpellier, cette Olympiade qui vient de se terminer à vue la formation de nombreux dirigeants, l'affiliation de l'école de VTT Clapas et Bartas, des actions auprès des collectivités locales en vue d'améliorer la sécurité des pratiquants de notre activité, mais aussi auprès des jeunes et des Vététistes.

L'Assemblée Générale qui devait avoir lieu initialement à Vias puis à Magalas a dû finalement se dérouler en visioconférence, ce qui va nous conduire à modifier les statuts.

A ce sujet Jacques Clamouse signale que les clubs, associations loi de 1905, sont tenus d'organiser une assemblée générale tous les ans. Il demande aux clubs de modifier les statuts en introduisant la possibilité d'organiser un vote numérique.

A noter que le délai normal pour organiser une assemblée générale (6 mois après la fin de l'exercice) est prolongé cette année de 6 mois supplémentaires.

Bien que devenu Président du Coreg Occitanie Jacques Clamouse s'engage pour une nouvelle Olympiade au sein du Codep et regrette que seulement 9 bénévoles se soient présentés aux élections alors que 16 postes étaient disponibles. Fort heureusement d'autres personnes se sont proposées pour faire partie de commissions.

Le Codep ne peut être efficace sans l'aide des clubs et sans bénévoles. Il doit être l'affaire de tous.

Durant la nouvelle Olympiade le Codep va porter ses efforts sur des actions auprès des jeunes, des pratiquant du VTT, des féminines et des usagers des VAE.

Enfin il souhaite la bienvenue parmi nous au club Clapas et Bartas et ses 107 licenciés qui nous a rejoint en 2020 mais aussi au Vtt de l'Avy et au Vélo Club de St Gély clubs qui nous ont rejoint en 2021.

Bilan financier

Il fait ressortir l'effort financier important du Codep envers les clubs puisque 4461€ ont été redistribués sous des formes diverses à consulter dans le document annexe.

Le résultat financier est très légèrement déficitaire (-253.59€), mais la trésorerie est de 22850.23€, preuve d'une gestion maîtrisée.

Le budget prévisionnel pour 2021 (38850€) tient compte de l'effort qui sera fait envers les jeunes, les féminines et la formation des dirigeants des clubs en particulier aux nouveaux modes de communications.

Les détails du bilan et du budget prévisionnel vous ont été adressés antérieurement.

Rapport des Commissaires aux comptes

Ce rapport fait ressortir la bonne gestion des comptes par le trésorier P. Pierrot et l'ensemble des membres du Comité.

Résultats des votes

Les résultats détaillés sont consultables sur le document annexe.

1 rapports :

Sur les 124 voix possibles 110 voix ont été exprimés soit 86.29%.

Les rapports statutaires et le budget prévisionnel 2021 ont été très largement approuvés (entre 81%et 91% des voix).

2 Élections des membres du bureau :

Sur les 124 voix possibles 107 voix ont été exprimés soit 86.29%.

Les 9 candidats ont été confortablement élus (entre 86%et 92% des suffrages exprimés).

Il reste cependant 7 sièges vacants, pour insuffisance de candidats. Avis aux amateurs.

Présentations du nouveau Comité Directeur

- Le nouveau Comité s'établit ainsi :

Président : Jacques Clamouse

Vice-Président, Webmaster et Formation : Guy Estopina

Secrétaire Général : Jean-Pierre Legay

Trésorier Général : Philippe Pierrot

Tourisme et Secrétaire adjoint : René Baldellon

Féminines et Trésorière adjointe : Marylène Clamouse

Sécurité et structures : Christian Arnold

Vtt et Jeunes : Pierre Hérédia

Adjoint Vtt et Jeunes : Martin Caujolle

Le programme du nouveau Comité et le trombinoscope figurent dans le document annexe.

Intervention de Christian Proponnet

Jacques Clamouse donne la parole à Christian Proponnet membre du Comité Directeur Fédéral et Président de la commission Relation avec les structures qui nous a honoré de sa présence.

Il a tout d'abord indiqué que la répartition des aides financières accordées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) allait augmenter en direction des clubs et diminuer vers les Coreg et les Codep.

Pour en bénéficier les clubs devront présenter des projets nouveaux visant les jeunes, les vététistes, les féminines etc...

L'argent est là aux clubs d'en profiter !!

Christian Proponnet indique que le Projet Sportif Fédéral est en gestation au sein du Comité Directeur. Il sera présenté le 29 mai 2021

Le travail de la commission Relation avec les structures va porter sur les axes suivants :

-aide aux clubs

-re définition des rôles des Coreg

La FFVELO ne doit pas ignorer l'engouement du public pour la pratique du vélo sous toutes ses formes. Elle doit aider les clubs à favoriser l'accueil de ces nouveaux pratiquants en améliorant la formation des dirigeants et en mettant à leur disposition les outils pour y parvenir.

L'État, les Régions, les Départements les Communautés de communes ou d'agglomérations s'impliquent de plus en plus dans le développement et l'amélioration des infrastructures et dans les plans « savoir rouler en vélo » en particulier.

C'est le moment pour la FFVELO d'améliorer son image auprès du public.

Le calendrier prévisionnel pour 2021

Le calendrier adopté lors de l'Assemblée Générale prévoit l'organisation pour 2021 de :

-11 points café

-19 randonnées route

-3 brevets Audax

-3 brevets Aiglons

-7 randonnées VTT

-les transversales

Les manifestations phares sont les suivantes :

*100km Audax à Béziers le 21/03/2021 et à Fabrègues le 11/04/2021

le Trèfle VTT à Bessilles le 25/04/2021

*le souvenir Vélocio le 01/05/2021 au col de la pierre plantée

*les 200km Audax à Fabrègues le 02/05/2021

*les 7 cols en Cévennes à Ganges le 09/05/2021

*le Vélo au Féminin le 15/05/2021 à Bessilles

*Toutes à TOULOUSE LES 11 ET 12/09/2021

*l'Héraultaise à Gignac le 11/09/2021

*Les transversales.

Le calendrier sera transmis aux clubs et mis en ligne sur le site du Codep dans les prochains jours.

Remises des récompenses :

Cette année elles sont distribuées virtuellement. Elles seront transmises ultérieurement.

La liste des récipiendaires figure dans les documents annexés.

Réponses aux questions

Les questions et les réponses figurent dans les documents joints.

Conclusion

Après avoir remercié l'ensemble des personnes qui se sont connectées à ZOOM pour participer à cette Assemblée Générale particulière Jacques Clamouse a clôturé officiellement cette Assemblée Générale à 12h15.

Fait à Magalas le 15 mars 2021

Le Secrétaire
JP LEGAY



Le Président
J. CLAMOUSE





**PROGRAMME POUR LA NOUVELLE OLYMPIADE
DU NOUVEAU
COMITE DEPARTEMENTAL HERAULT 2021-2024**

CONSTATS

En 2014 le CODEP34, avec une nouvelle équipe, devait repartir de zéro. Après quelques années de travail, nous avons réussi à redonner au CODEP34 la place qu'il méritait au sein de la Fédération ainsi que son rôle auprès des Clubs.

Dès 2015, nous avons montré notre capacité à reconstruire en réussissant, de manière magistrale, l'organisation du Congrès Fédéral à Montpellier. La formation de nombreux dirigeants en 2019, l'affiliation de l'école VTT Clapas & Bartas, le maintien du nombre de licenciés et les aides que nous avons apportées aux Clubs ont été reconnus et appréciés par notre fédération et de nombreux Clubs. Le vieillissement des dirigeants ainsi que le manque de bénévoles conduisent à un affaiblissement de certains Clubs. La crise sanitaire vient accélérer le processus de démobilisation. Cependant, l'engouement pour le vélo nous offre des opportunités qu'il nous faut saisir.

OBJECTIFS

Poursuivre nos actions et en particulier :

- Renforcer le rôle du CODEP auprès des Clubs par des formations et des moyens techniques et financiers.
- Aider les Clubs à la conquête de nouvelles pratiques et au développement du vélo en profitant de l'engouement actuel :
 - Les jeunes
 - Le VTT
 - Les féminines
 - Le VAE
 - EFV (école Française de Vélo)
 - Le cyclo sport

PROGRAMME prévisionnel.

Au niveau TECHNIQUE

En matière de formation,

- accompagner les Clubs dans leurs missions et les apprendre à FAIRE (pour être autonome) par des formations adaptées.
- communiquer, diffuser les informations, intervenir à la demande.
- recenser les besoins de dirigeants, en écoles françaises de vélo ou en stages.
- sensibiliser les dirigeants et les adhérents à la formation et à la sécurité

- mettre en place des actions pour les jeunes, en particulier dans le cadre du plan « savoir rouler à vélo », les féminines et le VTT.

Moyen : Commission « Formation » (avec le Délégué régional Formation).

Dans le domaine du « tourisme à vélo »,

- encourager une pratique, accessible à tous, basée sur le plaisir et la convivialité.
- contribuer au développement des randonnées, des points café, des séjours...
- participer à la mise en place des schémas d'itinéraires avec le Conseil départemental du tourisme. (Vélo en France)
- favoriser le « Sport Santé ».
- amplifier l'action auprès du Département, des métropoles, des Communautés de Communes et d'Agglomérations pour l'aménagement des voies de circulations anciennes ou nouvelles, et plus généralement pour faciliter la pratique du vélo au quotidien.

Moyen : Commission « Tourisme », « Technique » et « Sécurité »

Pour les aides aux Clubs,

- détecter les besoins des Clubs.
- proposer des formations.
- accompagner des projets.
- aider à la réalisation de demandes de subventions (ANS)

Moyen : Commission « Aides aux Structures » de la Région

Dans le domaine de la communication numérique,

- développer, dans les Structures, la communication électronique et l'utilisation des réseaux sociaux.

Au niveau STRATEGIQUE

- militer pour l'acceptation de FF vélo à la FFCT.
- favoriser le développement FF Vélo en profitant de l'engouement pour le vélo et des opportunités qui sont offertes, en nous adressant aux pratiquants actuels ou aux nouveaux entrants. Cibler plus particulièrement les Jeunes, le VTT, les féminines et les familles.
- favoriser les partenariats avec Hérault Sport et la FFC en vue d'organiser annuellement une manifestation commune.

Moyen : Groupe de Travail permanent sous l'égide du CODEP.

INDICATEURS de SUIVI

Mettre en place des indicateurs et outils de suivi correspondant aux objectifs fixés par le Comité Directeur, tels que :

- Nombre de formations par catégories, nombre EFV, nombre de sites internet actifs, nombre de Clubs et de licenciés, autres (*à définir*)

NB : ce programme ambitieux sera forcément revu à la baisse si en l'absence de candidatures nouvelles le nombre de membres du CODEP 34 est inférieur à 16.



AG CODEP 34
Questions

Question N°1 : Assurance FFVELO ou autre

Le club peut-il s'assurer à une autre compagnie d'assurance que celle proposée par la FFVELO (soit AXA pour 2021) ? La réponse est oui mais.

Mais car le club est une association loi 1901, et à ce titre il est soumis au Code du Sport, qui impose des règles précises. Il s'agit en particulier des articles L321-1 et L321-2 de ce Code. Le club et tous ses adhérents doivent être assurés à la même compagnie et ce dans des conditions très précises.

Le club devra également fournir à la FFVELO DIVERS DOCUMENTS.

En clair c'est une démarche compliquée et qui n'est pas sans risque pour le Président (6mois de prison et 7500€ d'amende) pour non-respect de l'article L321-1.

Je serai étonné qu'un Club puisse trouver auprès d'une compagnie des conditions financières plus intéressantes que celles proposées par la Fédération, et ce à des conditions de garanties identiques.

QuestionN°2 : Présence de non licenciés dans les sorties clubs

L'assurance FFVELO permet à un non licencié de participer aux sorties des clubs et ce pendant 3 fois (il faut noter les coordonnées de la personne et les dates des sorties).

De même lors d'une sortie un non licencié rencontré occasionnellement peut « prendre les roues » et accompagner le groupe.

Par contre si un non licencié ou un ancien licencié qui ne veut pas reprendre de licence roule de façon régulière avec le club il est impératif que le Président du Club se couvre en envoyant une lettre recommandée afin d'avertir la personne qu'il n'a pas le de rouler en sortie club. La responsabilité du Président peut être mise en cause pour défaut d'information en cas d'accident grave.

Question N°3 : Sorties en groupe de plus de 6 personnes avec la COVID-19. Positions de la compagnie AXA en cas d'accident.

Le contrat d'assurances prévoit une exclusion générale pour les dommages résultant d'une violation délibérée des règles particulières de sécurité et de prudence imposées par des dispositions légales ou réglementaires applicables à l'activité.

Ainsi en cas de sinistre tout va dépendre de la nature de l'accident et, il est possible que certains accidents dans certaines conditions ne puissent être pris en charge par l'assureur.

QuestionN°4 : VAE/Vélos électriques

Un VAE est par définition un cycle à pédalage assisté équipé d'un moteur électrique d'une puissance maximale de 250 watts dont l'alimentation est réduite progressivement et

finalement interrompue lorsque le cycle atteint une vitesse de 25km/h ou dès que le cycliste arrête de pédaler.

Le vélo peut rouler à plus de 25km/h mais sans l'assistance électrique.

Les kits de débridaage sont interdits

L'assureur fédéral ne prend en compte le VAE que s'il est conforme à la réglementation française

Tous les vélos équipés de système de motorisation ne répondant pas à la norme EN 15194 pour les VAE et pour les VTC et à la norme EN 14766 pour les VTT ne sont pas des VAE mais des vélos électriques et sont soumis à immatriculation.

Si vous débridez votre VAE, vous ne pourrez plus rouler avec votre club ni dans les randonnées organisées par les structures fédérales.

Question n°5 : Prix de l'assurance

Certains clubs ont demandé pour 2021 une diminution du prix de l'assurance.

Comme vous le savez notre assureur ALLIANZ a demandé pour 2021 une augmentation globale du prix de l'assurance de 800000€.

Ceci a été jugé inacceptable par la Fédération car cela aurait entraîné une augmentation significative du coût de l'assurance.

La Fédération a dû trouver très rapidement un nouvel assureur en l'occurrence AXA qui à garanties identiques a proposé un tarif supérieur de 220000€ au tarif initial. Cette augmentation a été prise en charge par la Fédération afin de ne pas augmenter le prix de l'assurance.

Elle a maintenu au même niveau les subventions accordées aux Coreg, aux Codep et aux clubs malgré des recettes moindres.

Le Codep pour sa part a poursuivi son aide aux clubs pour l'acquisition de banderoles, maintenu son aide de 5€ par maillot sous réserve de la mise en place du logo de FF VELO et financé à hauteur de 50% l'achat de gobelets individuels.

Comme vous le voyez la Fédération et le Codep ont essayé de gérer aux mieux des intérêts des clubs et des licenciés cette situation particulière.



Assemblée Générale Comité départemental Hérault

En visio-Conférence le 13 mars 2021

À vélo, tout est plus beau !

Assemblée Générale CODEP 34

Ordre du jour

- Explication du déroulement et présentation des invités
- Hommage aux disparus
- Rapport Moral
- Rapports d'Activités
- Rapport financier 2020 et Budget prévisionnel 2021
- Rapport des censeurs aux comptes
- Résultats des votes
- Questions / Réponses
- Remise des récompenses 2020
- Fin de l'assemblée générale



Assemblée Générale CODEP 34

Déroulement

- Cette AG est programmée de 10h à 12h
- Le Comité directeur vous présentera les sujets ODJ
- Afin d'éviter les bruits parasites merci de couper vos micros
- En fin d'AG, nous répondrons à vos questions.
- Si le temps le permet et si vous le souhaitez, vous pourrez vous exprimer et poser des questions.



Assemblée Générale CODEP 34

Invités

Christian Proponet

Responsable fédéral des structures

Claude Clamens

Responsables des structures Région Occitanie et Président du CODEP 12

Maurice Batut

Tourisme Région Occitanie et Président du CODEP 31

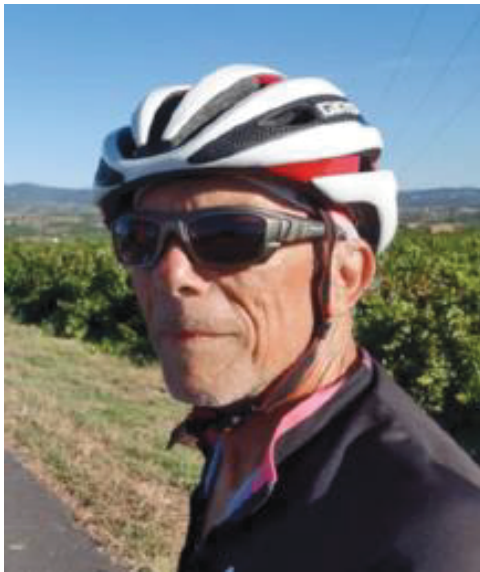
Raymonde Le Prieur

Responsable Féminines Région Occitanie et Délégué sécurité du CODEP 11

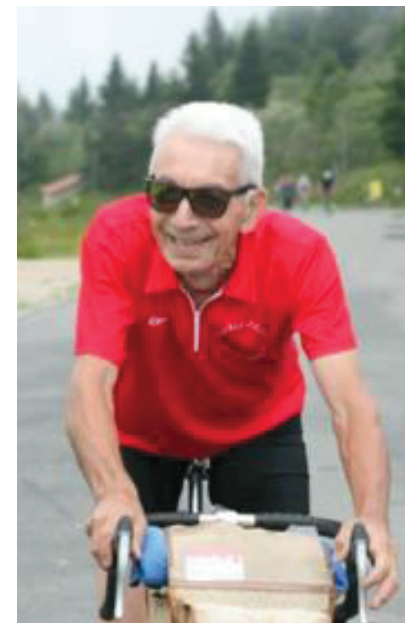


Assemblée Générale 2020 CODEP 34

HOMMAGE à ceux qui nous ont quitté



Jean-Pierre MAINETTI
Président des TITANS BITERROIS



Raymond HENRY
Grande figure du Cyclotourisme



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

RAPPORTS Jacques CLAMOUSE



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Le CODEP34 au 31/12/2020

41 Clubs

1278 licenciés (+ 6 / 2019)

dont :

- 1 nouveau club
- 106 nouveaux licenciés,
141 féminines,
et 44 membres individuels



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Le CODEP34 au 10/03/2021

41 Clubs

1121 licenciés (- 80 / 2020)

- 2 nouveaux clubs

- un Club ne s'est pas réaffilié

- 80 nouveaux licenciés,

141 féminines,

et 33 membres individuels



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Ecole VTT Clapas & Bartas

107 licenciés

25 féminines

89 jeunes

1991 la dernière année avec un club de plus de 100 licenciés, record au CTM avec 133 en 1989



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

**Le CODEP34 souhaite la
bienvenue aux 2 nouveaux
clubs :**

- VTT Club de L'Avy
- Vélo Club St Gillois



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Aide aux clubs

Actions	Montant
Ristourne FFCT en 2020	4 520
Aide aux clubs de l'Hérault en 2020	4 461
(Jeunes, Logos maillots, Gobelets, Points café et randos, Banderoles, Mémodates)	



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Résultat financier 2020

Solde de l'exercice : - 253,59 €uros

Trésorerie au 31/12/2020 : 22 850,23 €uros

Trésorerie au 31/12/2019 : 23 103,82 €uros



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Budget prévisionnel 2021

38 850 €uros



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Intervention des censeurs aux comptes

Bernard BALMEFREZOL

Jacques GUELTON



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

VALIDATION DES CALENDRIERS 2021

Randonnées, points-café ...

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE 2021 ?



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

VALIDATION DU CALENDRIER 2021

- 11 points café
- 19 randonnées route
- 3 Audax + 3 Aiglons
- 7 VTT
- Les Transversales



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Les MANIFESTATIONS PHARE 2021

100 Audax d'initiation (21 mars & 11 avril)

Le trèfle VTT (25 avril)

- Concentration Souvenir Vélocio (1er mai)

200 Audax (2 mai)

7 cols en Cévennes (9 mai)

- Le vélo au féminin (15 mai)

- Toutes à Toulouse (11 et 12 sept)

- L'Héraultaise (11 sept)

- Les Transversales



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

RESULTATS

DES

VOTES



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Vote des rapports

Nbre de voix	124		
Exprimés	110	%	88,71

Rapport moral OUI	101	91,82%
Rapport moral NON	6	5,45%
Ne se prononce pas	3	2,73%

Rapport Activité OUI	101	91,82%
Rapport Activité NON	6	5,45%
Ne se prononce pas	3	2,73%

Budget OUI	92	83,64%
Budget NON	2	1,82%
Ne se prononce pas	16	14,55%

Budget prévisionnel OUI	90	81,82%
Budget prévisionnel NON	2	1,82%
Ne se prononce pas	18	16,36%

Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Election du Comité Directeur

Total des voix 107

ARNOLD Christian	102	élu	92,73%
BALDELLON René	101	élu	91,82%
CAUJOLLE Martin	96	élu	87,27%
CLAMOUSE Marylène	96	élue	87,27%
CLAMOUSE Jacques	96	élu	87,27%
ESTOPINA Guy	96	élu	87,27%
HEREDIA Pierre	107	élu	97,27%
LEGEAY J Pierre	95	élu	86,36%
PIERROT Philippe	99	élu	90,00%

*Les élus au Comité Départemental Hérault
Olympiade 2021-2024*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Jacques
CLAMOUSE



Président

Guy ESTOPINA



Vice-président
Webmaster
Formation

Jean-Pierre
LEGAY



Secrétaire
général

Philippe
PIERROT



Trésorier
général

Marylène
CLAMOUSE



Féminines et
Trésorière-
adjointe

René
BALDELLON



Tourisme et
Secrétaire
adjoint

Christian
ARNOLD



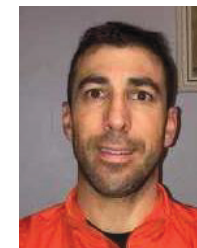
Sécurité et
Structures

Pierre
HEREDIA



Jeunes et
VTT

Martin
CAUJOLLE



Adjoint
jeunes et VTT



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

REMISE

DES

RECOMPENSES 2020



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

RECOMPENSE 2020 DES CLUBS FORMATEURS JEUNES

C.C.FABREGUOIS



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

MERITE DU CYCLOTOURISME 2020

Jean-Pierre LEGAY

Philippe SEVESTRE



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

**DIPLOME DE RECONNAISSANCE
FEDERALE 2020**

Christian ARNOLD

Gérard MARCO

Philippe PIERROT

Joël VEZINHET

CLUB : VELO TOUT SIMPLEMENT



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

MEDAILLE FEDERALE 2020

BRONZE

René BALDELLON

Pierre HEREDIA



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

RECOMPENSE 2020 DU PRESIDENT DU CODEP 34

Jacques DUSFOUR



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

COUPE CODEP 34

Historique des vainqueurs

2014 à 2016 VIAS

2017 PAULHAN

2018 VIAS

2019 PAULHAN



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

RESULTAT 2020 DE LA COUPE CODEP 34

Il n'y a pas de classement.

**Les points attribués en 2020
sont reportés
sur la coupe 2021**



Assemblée Générale 2019 CODEP 34

REPONSES

AUX

QUESTIONS



Assemblée Générale 2020 CODEP 34

Merci de votre attention

Fin de l'Assemblée Générale

A Bientôt

